

Une ambiance euphorique au Salon de la santé en Tunisie

# Les Tunisiens conquis par les stands algériens

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3811 - Ven. 4 - Sam. 5 mars 2016 - Prix : 10 DA

Elle sera érigée le 20 avril

## Arrivée de la statue en bronze de Mouloud Mammeri à Ath Yenni

Page 24

Forum des chefs d'entreprise

## Haddad incite à injecter des fonds dans les circuits informels par l'emprunt obligataire

Page 4

### En Syrie, un cessez-le-feu qui tient malgré tout

Par Mohamed Habili

**N**on seulement l'arrêt partiel des hostilités en Syrie a bouclé sa première semaine, ce qui déjà est en soi assez surprenant, mais il donne le sentiment d'être aujourd'hui dans un état moins précaire que celui dans lequel il était au moment où il entra en vigueur. Les violations dont il a pu être marqué, ou plus exactement les accusations réciproques quant à sa violation par ses protagonistes, sont allées diminuant. Le secrétaire général de l'ONU et son émissaire en Syrie se sont en tout cas félicités de ce que la gageure qu'il représente ait tenu jusque-là. Ils donnent l'impression dans le même temps de ne pas y avoir beaucoup cru eux-mêmes. Du coup ils se sont mis à parler de la reprise des négociations comme de quelque chose qui désormais ne saurait tarder. On sait qu'un cessez-le-feu n'est respecté que dans la mesure où à tout le moins il ne dessert les intérêts d'aucune des parties concernées, si en même temps, il est vrai, il ne les fait guère avancer. Dans ce cas précis, la partie qui avait le plus à gagner dans l'immédiat d'un arrêt des hostilités, c'est l'opposition, très exactement celle qui s'était réunie à Riyad en prévision de Genève 3, qui se trouvait ces derniers jours en phase de reflux sur plusieurs fronts, et notamment dans Alep et ses environs, où l'étau de l'armée syrienne, aidée de l'aviation russe, se resserrait sur elle.

Suite en page 3

## Hezbollah classé comme organisation terroriste

# Le nîet de l'Algérie aux monarchies du Golfe



L'Algérie n'adhère pas à la décision du Conseil de coopération du Golfe formé de l'Arabie saoudite, du Qatar, de Bahreïn, du Koweït, des Emirats arabes unis et d'Oman, portant classement du Hezbollah, comme organisation terroriste.

Page 3

### Le problème du Sahara occidental préoccupe l'ONU

## Ban Ki-moon aujourd'hui dans les camps de réfugiés

Page 2

Forum international sur Kateb Yacine

## Des chercheurs reviennent sur la théâtralité dans l'œuvre katébienne

Page 13

Une ambiance euphorique au Salon de la santé en Tunisie

# Les Tunisiens conquis par les stands algériens

■ Le Salon de la santé, dans sa 4<sup>e</sup> édition, a ouvert ses portes mercredi en Tunisie, avec un moral au zénith, tant la croissance du secteur semble repartie de plus belle, notamment pour l'Algérie. Réservé aux professionnels, ce salon a rassemblé l'ensemble des équipements, solutions et nouveautés disponibles dans le domaine de la santé et des soins aux personnes.

Par Louiza Ait Ramdane

Intense activité hier à l'ouverture de la journée Algérie au Salon international de la santé qui se tient en Tunisie où les stands des exposants algériens grouillaient de monde. Un rendez-vous qui vaut le déplacement et l'euphorie se fera sentir sur les stands. En Tunisie, au début du mois de mars, le temps est nuageux et froid. Ce temps froid et pluvieux dans la matinée a permis à chacun d'apprécier pleinement l'ambiance chaleureuse et conviviale de l'événement entre les deux pays frères.

Dès l'ouverture des portes, à 10 heures, les exposants présents ont pu faire découvrir aux visiteurs leur savoir-faire algérien et tunisien en matière de santé, dans le cadre d'une complémentarité durable. Le salon, à l'occasion de sa 4<sup>e</sup> édition, est désormais un véritable forum d'affaires et une rencontre phare des professionnels de la santé. Mais surtout un point de rencontre pour de nombreuses entreprises désireuses de promouvoir les produits fabriqués par les deux pays.

Les exposants des deux pays donnent des explications sur leurs produits et leurs matériels et équipements de toutes sortes. Les visiteurs, notamment des professionnels du secteur de la santé des deux pays, sont de plus en plus nombreux à s'y rendre, parcourant les pavillons de long en large et découvrant toutes sortes de produits. Les stands et allées des pavillons algériens se distinguent par une forte affluence. Les participants de leur côté profitent pour mettre en avant leur savoir-faire et développer des contacts directs et personnels avec l'ensemble des opérateurs économiques tunisiens, pour développer des projets mutuellement avantageux et créer des possibilités commerciales entre l'Algérie et la Tunisie. Cette manifestation sera clôturée aujourd'hui, comme elle a commencé dans la joie et la bonne humeur. Cette action, faut-il le souligner, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme exécutif de coopération en matière de santé pour les années 2016 et 2017, adopté lors de la tenue de la vingtième session de la grande Commission mixte algéro-tunisienne. Parmi la dizaine d'institutions qui activent dans le domaine de la santé, l'on note la présence de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (Arees), la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), l'Institut pasteur d'Algérie (IPA), le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) et l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP).

Un hôpital privé, du nom de son propriétaire Mahmoudi, spécialisé dans le diagnostic et le traitement des pathologies cancéreuses, doté des équipements les plus modernes, a pris part également à cet événement.

Le second pôle est réservé aux équipements médicaux représentés par une quinzaine d'entreprises algériennes dont l'activité touche



entre les professionnels de la santé s'est concrétisée par la signature d'une convention entre le groupe tunisien Consomed et le groupe algérien Inotis, qui produit un non tissé breveté d'une qualité exceptionnelle et à la pointe de la technologie et du développement, et ce, au premier jour de l'ouverture du salon. Cette coopération s'étale sur une période de trois ans.

## Le salon, summum de la coopération entre les deux pays

Lors d'une conférence de presse animée par les deux ministres de la Santé algérien et tunisien jeudi dernier, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé que la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur au Salon international de la santé à Tunis, visait l'encouragement des opérateurs des deux pays à «rechercher les mécanismes susceptibles de faciliter le processus de complémentarité en matière d'industrie pharmaceutique et de matériel médical».

La volonté politique «n'est désormais plus un obstacle devant la complémentarité à laquelle nous aspirons dans le domaine de la santé», a-t-il indiqué à l'ouverture la journée Algérie au salon, avant d'appeler les opérateurs des deux pays à œuvrer à «réaliser cet objectif dans l'intérêt des

deux parties». Le développement de la complémentarité entre l'Algérie et la Tunisie et l'amélioration des prestations en direction des citoyens qui s'y rendent mutuellement pour des soins dans le but de concrétiser un partenariat effectif entre les deux pays, fera encore savoir le ministre, rappelant que la participation de l'Algérie à ce salon était une opportunité pour faire connaître l'industrie pharmaceutique algérienne (médicaments et matériel médical) surtout que l'Algérie, a-t-il dit, aspire à devenir un pôle en matière de fabrication de médicaments à l'échelle continentale et ce, «au regard du potentiel humain et matériel» dont elle dispose. Pour sa part, le ministre tunisien de la Santé, Said Aidi, appelle à lever les obstacles bureaucratiques en vue de réaliser la complémentarité entre les deux pays, outre le renforcement du tourisme sanitaire qui bénéficie du soutien des responsables des deux pays, rappelant, à l'occasion, la position solidaire du peuple algérien avec la Tunisie notamment suite à l'attentat terroriste qui a ciblé l'an dernier un site touristique à Sousse. Abdelmalek Boudiaf a ensuite visité en compagnie de son homologue tunisien les différents stands du salon, où il a reçu des explications exhaustives sur les différentes spécialités dans le domaine de la santé. L.A.R.

## Le problème du Sahara occidental préoccupe l'ONU

# Ban Ki-moon aujourd'hui dans les camps de réfugiés

Avec l'espoir que ce déplacement ne sera pas vain afin d'accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental, le Secrétaire général des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon, est attendu aujourd'hui dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf. Dédiée à la poursuite des efforts de l'ONU pour le règlement du conflit au Sahara occidental, la tournée de M. Ban, entamée mardi depuis l'Espagne, est considérée par les Sahraouis comme un message fort à l'adresse de l'occupant marocain qui ne cesse de dresser des obstacles devant les efforts de la communauté internationale visant un règlement juste et définitif d'un conflit vieux de plus de 40 ans. S'exprimant sur ce sujet, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a qualifié, jeudi à Alger, d'«importante» la visite dans la région du SG de l'ONU. «Il s'agit de sa dernière visite dans la région avant la fin de son mandat et à l'issue de laquelle il présentera son rapport au Conseil de sécurité», a-t-il estimé. Selon le chef de la diplomatie algérienne, «il est du devoir» du Secrétaire général de l'ONU de «s'intéresser à cette question et au dernier territoire en Afrique concerné par la décolonisation et l'autodétermination», a-t-il ajouté. M. Lamamra a souligné que la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) déployée dans la région depuis 1991 «exige que le premier responsable de l'ONU soit informé de ses conditions de travail et des obstacles entravant sa mission». Il a en outre rappelé que depuis le début du conflit au Sahara occidental, tous les secrétaires généraux de l'ONU ont visité la région. Pour sa part, le ministre sahraoui de la Coopération, Boulahi Sid, a affirmé hier que les Sahraouis étaient dans l'«attente d'une solution juste et définitive permettant l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui». Le peuple sahraoui aspire à une nouvelle étape après cette visite,

a ajouté le responsable sahraoui, soulignant que «ce déplacement de M. Ban, notamment dans les territoires libérés à Bir Lehlou, est une affirmation et une reconnaissance de l'ONU au combat sahraoui pour son indépendance et que son représentant légitime est le Front Polisario». Abordant le domaine de la coopération, le ministre sahraoui a affirmé que «la RASD a réalisé énormément de progrès et qu'elle est prête à gérer la nouvelle étape post-indépendance», affirmant que «la République sahraouie a démontré sa capacité et sa maîtrise dans la gestion des affaires de l'Etat sur différents secteurs et domaines». «La présence sur la scène internationale de la RASD et ses bonnes relations avec beaucoup de pays, sont des éléments qui nous encouragent à continuer notre combat», a noté le responsable sahraoui.

## Une nouvelle ère dans la politique de l'ONU

Le chef des négociateurs sahraouis avait, en outre, indiqué que cette visite de M. Ban Ki-moon était l'occasion «pour voir comment pousser le processus de négociation et la recherche d'une solution pacifique au Sahara occidental» entre les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario. Pour sa part, le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a émis le vœu que cette visite du Secrétaire général de l'ONU dans la région puisse amener le Maroc à respecter les décisions de la légalité internationale en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. M. Taleb Omar a indiqué que les Sahraouis aspiraient que la prochaine visite de Ban Ki-moon «ouvre une nouvelle ère pour la politique et les positions de l'ONU vis-à-vis de la cause sahraouie pour que le bourreau et la victime ne soient plus sur un pied d'égalité». «Bien que Rabat refuse jusqu'à présent la visite de Ban Ki-moon au Maroc et aux terri-

toires occupés, l'ONU a tenu à ce que son SG visite les territoires libérés et les camps de réfugiés sahraouis», a-t-il dit. M. Taleb Omar a précisé que la question sahraouie s'apprêtait à entamer une nouvelle étape, notamment après avoir acquis plus de reconnaissance au niveau régional et international et après que «le Maroc s'est avéré une partie entravant la solution pacifique à travers son refus de la visite de Ban Ki-moon». Il a, en outre, estimé que cette étape était marquée par le conflit opposant l'occupant marocain et l'Union européenne et la décision de Rabat de suspendre ses contacts avec l'UE pour contester le verdict de la CJUE (Cour européenne de justice, ndlr) qui a annulé l'accord agricole liant les deux parties. «Le Maroc se trouve dans une situation d'isolement au vu de ses problèmes avec l'Union africaine et l'ONU et en confrontation avec la plupart de pays du monde en raison de son occupation illégale du Sahara occidental», a-t-il ajouté. Cette situation devrait «inciter la communauté internationale à reconnaître la RASD en tant que membre à l'ONU en réponse à l'intransigeance du régime marocain», a souligné le responsable. Vendredi dernier, le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a déclaré que Ban Ki-moon allait intégrer le compte rendu de cette tournée maghrébine dans son prochain rapport d'avril sur le Sahara occidental. En confirmant cet objectif, l'ONU s'inscrit à l'opposé de la volonté de Rabat qui voulait retarder la visite de Ban Ki-moon jusqu'à juillet prochain pour que ce compte rendu ne soit pas intégré dans ce rapport. Les autorités marocaines veulent, en effet, bloquer tout progrès dans le dossier sahraoui pendant le mandat de Ban Ki-moon qui arrive à échéance en fin 2016, avait déclaré le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukharri.

Meriem Benchaouia/Agences

Hezbollah classé comme organisation terroriste

# Le niet de l'Algérie aux monarchies du Golfe

■ L'Algérie n'adhère pas à la décision du Conseil de coopération du Golfe formé de l'Arabie saoudite, du Qatar, de Bahreïn, du Koweït, des Emirats arabes unis et d'Oman, portant classement du Hezbollah, comme organisation terroriste.

Par Nacera Chennafi

L'Algérie défend et s'attache au principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays et ceci même concernant le Hezbollah activant en Liban qui vient d'être classé comme groupe terroriste par les monarchies du Golfe. Jeudi le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, a rappelé à la presse à l'issue de ses entretiens avec son homologue angolais en réponse à la question de savoir quelle était la position de l'Algérie au sujet de la décision du Conseil des ministres de l'Intérieur des pays arabes de considérer le Hezbollah libanais comme étant une organisation terroriste, la position de l'Algérie par rapport à la décision du Conseil de coopération du Golfe concernant le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays. Il a affirmé que le Hezbollah est «un mouvement politico-militaire qui active sur la scène politique interne au Liban». «Nous devons dans le même temps respecter la Constitution du Liban et les dispositions sur lesquelles repose la coexistence dans ce pays», a-t-il poursuivi, précisant que l'Algérie met en avant le principe de non-ingérence dans les affaires internes concernant la situation au Liban. Dans le prolongement de la réponse de M. Lamamra, le porte-parole du MAE, Abdelaziz Benali-Cherif, a affirmé que l'Algérie considère le Hezbollah comme «un mouvement politico-militaire qui fait partie du paysage social et politique du Liban et qui participe aux équilibres fragiles patiemment et laborieusement négociés dans ce pays, notamment en vertu des Accords de Taëf auxquels il a été partie prenante».



A travers cette qualification, l'Algérie estime que «toute décision concernant ce mouvement doit, donc, émaner de Libanais eux-mêmes». A ce propos, le MAE qui rappelle que l'Algérie, pour qui la non-immixtion dans les affaires internes des autres pays est l'un des principes directeurs de sa politique étrangère, «s'interdit toute interférence dans ce dossier et refuse de s'exprimer en lieu et place des Libanais dans une affaire qui les concerne d'une manière exclusive». S'agissant du Hezbollah, l'Algérie affirme que ce mouvement, membre de la coalition gouvernementale et acteur au niveau du Parlement libanais dans lesquels il compte de nombreux représentants, a pour sa part le devoir de ne pas s'ingérer dans les affaires des autres et d'éviter toute implication dans la déstabilisation de son environnement. Enfin, le MAE affirme l'engagement de l'Algérie à continuer à agir pour éviter les dissensions et renforcer la solidarité entre les pays de la sphère arabo-musulmane. Il est à savoir que les monarchies du Golfe accusent le Hezbollah de «recruter les jeunes (du Golfe) pour perpétrer des actes terro-

ristes» et tenter de «déstabiliser» leurs pays. La veille le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah a accusé dans un discours qu'il a prononcé l'Arabie saoudite d'œuvrer pour une «sédition entre musulmans sunnites et chiites».

## L'Algérie ne sera pas entraînée dans une aventure militaire en Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé jeudi à Alger, que l'Algérie ne sera pas entraînée dans une aventure militaire en Libye ou ailleurs, soulignant la nécessité d'un règlement pacifique de la crise libyenne. Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec son homologue angolais, M. Lamamra a soutenu que les aventures militaires n'ont aucune chance d'aboutir au règlement de ce problème ni dans l'immédiat ni à long terme, ajoutant que tout autre intervention militaire en Libye engendrera davantage de destruction et de pertes humaines. Dans ce cadre, il a ajouté que l'Algérie respecte le droit de la Libye d'instaurer le

régime qu'elle juge adéquat pour son peuple. Selon M. Lamamra, le rôle de la communauté internationale est d'œuvrer avec tout son poids, afin d'aboutir à un règlement pacifique et consensuel à commencer par la formation d'un gouvernement d'entente nationale qui tarde à venir».

## Le règlement du dossier des détenus algériens en Irak n'est pas pour demain

S'agissant des détenus algériens dans les prisons irakiennes, M. Lamamra a appelé à ne pas jeter de l'huile sur le feu concernant les questions sensibles soulignant que ce dossier comporte plusieurs dimensions dont celle humanitaire. A ce propos, il est revenu sur la situation en Irak en soulignant qu'«il y a une justice et il existe des lois, outre le respect de la souveraineté de l'Irak en tant que pays frère confronté à l'agression de l'organisation terroriste "Daech" et qui pourrait prendre des mesures pour se défendre et défendre son peuple». Pour M. Lamamra, aucun «jugement sur la légitimité ou la pertinence de ces mesures ne peut être porté». Il a expliqué que «des discussions et des actions diplomatiques sont en cours entre les deux pays et devront permettre de trancher ce dossier». Lamamra a demandé de la patience et attendre que l'Irak parachève sa procédure juridique pour aboutir à un résultat positif mettant un terme à cette question. Pour rappel, le MAE irakien était il y a quelques jours à Alger et avait déclaré que son pays coopère avec l'Algérie sur la question des détenus algériens en Irak mais sans donner de détails sur leur sort. N. C.

LA QUESTION DU JOUR

## En Syrie, un cessez-le-feu qui tient malgré tout

suite de la page Une

C'est elle qui était le plus demandeur d'un cessez-le-feu. Quant au camp opposé, le régime syrien et ses alliés, un arrêt des combats, s'il l'empêche dans le court terme de pousser son avantage, il ne comporte en revanche pour lui nul danger de perdre l'initiative dans l'immédiat, du moment qu'il conserve pleinement la possibilité de s'attaquer aux groupes terroristes, et en premier lieu à Djabhat Al-nosra, sur le terrain la principale composante de la coalition formalisée à Riyad. Il y a des chances pour que ce que l'opposition appelle des violations du cessez-le-feu ne soit en réalité que la poursuite par l'armée syrienne du pilonnage des positions de cette organisation terroriste. Parallèlement, les raids aériens contre Daech continuent aussi bien de la part des Syriens et des Russes que de celle de la coalition internationale emmenée par les Américains. De sorte que si l'arrêt des hostilités devait se prolonger pendant d'autres semaines, et davantage encore s'il devait le faire indéfiniment, le bénéfice en reviendrait, toutes choses égales par ailleurs, d'abord au régime syrien, militairement en tout cas, étant donné que tout affaiblissement des organisations terroristes, et en particulier de Djabhat Al-nosra, la section d'Al-qaïda impliquée dans la guerre en Syrie, se traduirait par l'affaiblissement de l'opposition dans son ensemble. Au plan politique, par contre, un arrêt prolongé des combats entre les parties désireuses de le respecter déboucherait sur le retour à la table des négociations, et dans des conditions bien meilleures que celles ayant prévalu jusqu'à présent. La reprise du processus de Genève, ou de Vienne, selon le point de vue où l'on se place, promise d'ailleurs dès la semaine prochaine par Steffan Di Mistura, sera probablement bien partie alors pour réussir. A noter que sur certains fronts, le cessez-le-feu donne déjà lieu à des réconciliations entre groupes rebelles et armée syrienne, qui peut-être en annoncent d'autres. Mais comme le conflit syrien est avant tout un conflit régional par procuration, opposant les monarchies sunnites du Golfe à l'Iran chiite, le rétablissement de la paix pourrait bien dépendre en premier lieu de la volonté de ces puissances régionales de le favoriser ou au contraire de le saboter.

M. H.

## Conflits

### Les risques géopolitiques pèseront sur les perspectives économiques

Les risques géopolitiques vont «significativement» peser, dans un proche avenir, sur les perspectives économiques mondiales, a soutenu vendredi une étude de France Stratégie, un think tank gouvernemental. «L'affirmation de la puissance chinoise et les réactions qu'elle suscite, la montée des rivalités entre pouvoirs régionaux, le réveil militaire de la Russie, la multiplication des conflits au pourtour de l'Europe et l'extension du terrorisme signalent que les risques géopolitiques vont significativement peser sur les perspectives économiques dans les temps à venir», a précisé une note sur l'environnement macroéconomique international, dont l'APS a obtenu une copie. La note a expliqué qu'au cours des dernières années, de fortes interactions se sont manifestées, rappelant que «les conflits au Proche-Orient ont provoqué les chocs pétroliers, la fin de la guerre froide a induit une

baisse des budgets de défense, la chute de l'Union soviétique a débouché sur la transition en Europe centrale et orientale». Face à cette situation, l'équilibre des grandes puissances et la polarisation de la Chine sur son développement économique «ont longtemps été facteurs de stabilité», a estimé France Stratégie ajoutant que les conflits «sont restés localisés et contenus». Mais elle a relevé que l'enlisement de la guerre en Syrie, les multiples attaques de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) au Moyen-Orient, en Afrique, la guerre civile au Soudan, les tensions en Ukraine, en Israël ou en Turquie, la reprise des conflits internes en Irak et en Afghanistan, l'hostilité croissante entre l'Iran et l'Arabie saoudite, les tensions en mer de Chine «sont autant de sources d'instabilité géopolitique qui peuvent avoir des répercussions à l'échelle mondiale». Non seulement ces crises géopolitiques sont des

dramas humains «aux conséquences terribles qui dépassent largement les frontières des pays directement concernés», a expliqué la note, mais «elles affectent également l'économie mondiale à travers différents canaux». A l'échelle régionale, les flux migratoires déclenchés par les conflits «constituent également un facteur de déstabilisation» pour les pays limitrophes et aussi sur un horizon géographique «qui s'élargit, comme l'illustrent dramatiquement le conflit syrien et la crise des réfugiés en Europe». Dans ce contexte, a fait remarquer la note, la capacité collective à maintenir la stabilité mondiale «sera fortement mise à l'épreuve», au moment où les Etats-Unis sont dans une phase de désengagement de leurs opérations extérieures, soulignant que «ni les instances multilatérales ni l'Union européenne ne sont aujourd'hui en position d'exercer une gestion effective des crises».

K. L.

Forum des chefs d'entreprise

# Haddad incite à injecter des fonds dans les circuits informels par l'emprunt obligataire

■ Selon le président du Forum des chefs d'entreprise, Ali Haddad, le chiffre de 37 milliards de dollars circulant dans le marché informel en 2015 «a probablement grimpé cette année», et afin de faire face aux effets de l'actuelle conjoncture économique défavorable, «l'emprunt obligataire constitue une incitation à toutes les personnes disposant de fonds à les injecter dans les circuits formels».

Par Tinehinane K.

**A**fin de faire face aux effets de l'actuelle conjoncture économique défavorable et pousser les acteurs de ces activités informelles à se remettre dans le droit chemin, le patron des chefs d'entreprise, M. Haddad voit en l'emprunt obligataire une mesure susceptible de faire face à ces effets. En effet, lors d'un point de presse qu'il a animé à la fin de la cérémonie d'installation du responsable du bureau de la délégation du FCE de Aïn Defla, M.Haddad a jugé le crédit intérieur de plus sûr par rapport au crédit extérieur. Selon lui, le chiffre de 37 milliards de dollars circulant dans le marché informel en 2015 «a probablement grimpé cette année», affirmant que l'emprunt obligataire constitue une incitation à toutes les personnes disposant de fonds à les injecter dans les circuits formels.

Evoquant l'exportation des produits algériens, le président du FCE a reconnu que cette opération est loin de constituer une sinécure pour les investisseurs, appelant à la nécessité de la levée de toutes les difficultés l'entravant. Il a toutefois mis l'accent sur le fait qu'avant de parler d'exportation, «il faut au préalable s'intéresser à deux notions vitales» dans le domaine des échanges commerciaux, en l'occurrence la qualité et la performance. «Le tissu industriel algérien a été détruit lors de la décennie noire et il nous faut certes du temps pour être à la hauteur des produits européens ou améri-



cains», a-t-il fait remarquer, assurant que l'orientation économique de l'Algérie privilégie l'agriculture et l'industrie agricole et ne plus se focaliser sur les recettes des hydrocarbures. De son côté, le wali de Aïn Defla, Kamel Abass, s'est engagé à accompagner les promoteurs et à lever toutes les contraintes, conformément à la nouvelle démarche des pouvoirs publics visant à encourager et à promouvoir l'investissement industriel. Interpellé au sujet de la tripartite qui va se dérouler au mois de juin prochain, M. Haddad a indi-

qué que celle-ci sera consacrée, entre autres, au sujet de la retraite. «La situation des retraites sera étudiée de manière exhaustive», a-t-il souligné, à cet effet. Pour sa part, un économiste avait affirmé au sujet du recours à un emprunt obligataire d'Etat, annoncé mercredi par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est une alternative financière judicieuse pour contribuer dans le financement budgétaire face à la baisse des cours de brut et des ressources financières publiques. «Nous allons lancer un emprunt obligataire national en avril avec un

taux d'intérêt très élevé de 5%», a déclaré le Premier ministre sans souligner le montant. Ce professeur en économie institutionnelle et en management explique que : «L'emprunt obligataire est une bonne chose car c'est le seul moyen qui reste pour mobiliser l'épargne nationale et faire face aux engagements budgétaires du pays. Il évitera un recours précipité à l'endettement extérieur». Le taux de 5% fixé pour cet emprunt devra garantir un engouement de la part des épargnants, selon cet expert. En effet, explique-t-il, un tel taux est

intéressant dans la mesure où il est aligné sur le taux d'inflation mais il est beaucoup mieux rémunéré que les dépôts bancaires dont les taux tournent actuellement entre 1,75% et 2%. Une rémunération des obligations à 5% n'est ni trop élevée ni trop basse. Elle est juste ce qu'il faut. On ne peut pas fixer un taux de 3%, par exemple, car les intérêts tirés par les souscripteurs auront été vite absorbés par l'inflation et ça ne serait donc pas intéressant pour eux.

T. K.

Réalisation des projets

## Le ministre des Travaux publics appelle les entrepreneurs locaux à s'impliquer

**L**e ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a appelé jeudi à Chlef les entrepreneurs locaux à s'impliquer dans la réalisation des projets prévus dans cette wilaya, insistant sur le recours à la main-d'œuvre qualifiée pour accélérer la cadence des chantiers en cours. Après avoir inspecté le projet de la pénétrante reliant le port de Ténès à l'autoroute Est-Ouest (48 km), confié à un groupement portugais, et qui accuse un retard dans la réalisation de son premier tronçon, le ministre a insisté sur la nécessité de recourir à la main-d'œuvre qualifiée pour éviter tout retard dans la livraison des projets. A cette occasion, le ministre a sommé le groupement portugais de respecter les délais de livraison du projet, estimant à 7 % seulement le taux d'avancement des travaux en raison du retard accusé dans la réalisation des études

techniques. Le ministre a en outre indiqué que la rationalisation des dépenses «commence par le respect des délais de réalisation du projet fixés pour mars 2017». Il a également reçu des

explications concernant le projet d'évitement de Ouled Fares et donné des instructions pour qu'il soit livré avant l'été. Le ministre a par ailleurs inspecté le projet d'évitement de la ville de Ténès

(12 km) qui permettra, selon Latrache Zoheir directeur des travaux publics à Chlef, de faciliter l'accès aux plages de l'ouest de la ville. Il s'est également rendu sur le chantier du projet de

dédoublage du chemin de wilaya n° 132 reliant la commune d'El Krimia à la route nationale n° 11 (12 km) et le projet de l'échangeur de la commune Harchoune. **Hasni C.**

Projet de réaménagement

## Réception de la gare maritime de la pêcheerie en mai

**L**e directeur des transports de la wilaya d'Alger, Rachid Ouezane, a affirmé que la réception du projet de réaménagement de la gare de transport maritime à proximité de la pêcheerie d'Alger, était prévue en mai prochain. Le projet de réaménagement de la gare de transport maritime à proximité de la pêcheerie du port d'Alger sera réceptionné dans le courant du mois de mai prochain en même temps que la réouverture de la ligne maritime reliant les gares de la pêcheerie au port El Djamilia (Ain Benian), suspendu durant l'hiver, a indiqué M. Ouezane dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection du wali Abdelkader Zoukh de plusieurs projets de réaménagement. Il a

précisé que ce projet visait à combler toutes les lacunes enregistrées au niveau de cette structure et les usagers de la ligne maritime pêcheerie El Djamilia, inauguré en août 2014. La nouvelle gare compte une salle d'attente couverte et climatisée, a-t-il rappelé avant de souligner que des guichets pour la vente de billets ont été rénovés afin d'éviter toute bousculade et de faciliter le travail des agents au niveau de la gare. M. Ouezane a évoqué également le projet d'aménagement des restaurants existants au niveau du port maritime et qui seront prêts à accueillir les voyageurs et même les citoyens, ajoutant qu'un parking de 600 places sera bientôt opérationnel pour réguler le stationnement

des véhicules au niveau du port et qui se trouve près de la gare de transport maritime. L'enveloppe financière de l'opération d'aménagement de l'axe de la pêcheerie à Alger et dont les travaux avaient débuté en novembre dernier, est estimée à plus de 170 millions de DA. La réception du projet est attendue en juillet prochain, a-t-il encore dit. Par ailleurs, le responsable a annoncé l'ouverture éventuelle d'une ligne maritime entre la gare de la pêcheerie et celle de Tamentfoust, à Bordj el Bahri, et où les travaux du trottoir étaient encore en cours. La capacité globale des deux bateaux affrétés par l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs est de 670 voyageurs. **Safy T.**

Avant le rapport sur l'emploi aux Etats-Unis L'euro progresse face au dollar

L'EURO progressait hier face à un dollar qui restait sous pression dans l'attente du rapport sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis pour février. L'euro valait 1,0967 dollar contre 1,0957 dollar jeudi soir et 1,0865 dollar mercredi soir. La monnaie unique européenne montait également un peu face à la devise nipponne à 124,72 yens contre 124,56 yens la veille. Le dollar se stabilisait face à la monnaie japonaise à 113,71 yens contre 113,69 yens jeudi. «Le rapport sur l'emploi et le chômage sera la matrice principale d'évolution du marché hier», notaient des analystes. Le peu de variations des taux de change s'explique par le fait que les opérateurs sont prudents dans l'attente de la publication des chiffres mensuels sur l'emploi aux Etats-Unis pour le mois de février, qui donneront une bonne indication sur l'évolution de la croissance de la première économie mondiale, soulignaient des opérateurs. Ces statistiques de l'emploi interviennent dans le sillage de bons chiffres sur le front de la croissance américaine depuis le début de la semaine même si jeudi la prudence a fait son retour sur le marché suite à une série d'indicateurs plus mitigés aux Etats-Unis. Les inscriptions hebdomadaires au chômage ont ainsi légèrement augmenté, alors que les analystes s'attendaient à une faible baisse. Ces derniers chiffres ont ainsi tempéré l'optimisme des cambistes qui avaient salué mercredi des données robustes sur l'emploi dans le secteur privé en février. «De toute évidence, si les chiffres de l'emploi sont plus faibles qu'attendu (...), le dollar risque de subir une pression accrue, en particulier du fait de l'élan négatif actuel», commentait un analyste. La livre britannique reculait un peu face à la monnaie européenne à 77,59 pence pour un euro, comme face au billet vert à 1,4135 dollar pour une livre. La devise suisse se stabilisait face à l'euro à 1,0880 franc pour un euro, ainsi que face au billet vert à 0,9919 franc pour un dollar. La monnaie chinoise s'appréciait face au billet vert à 6,5168 yuans contre 6,5347 yuans pour un dollar à la fin des échanges jeudi. L'once d'or valait 1 271,82 dollars contre 1 250,25 dollars jeudi soir. Le cours de l'once de métal jaune bénéficiait notamment de l'accès de faiblesse du dollar, qui rend moins onéreux les achats d'or, libellés dans la monnaie américaine, pour les investisseurs munis d'autres devises.

Khelil Y.

Agriculture

Promouvoir l'investissement dans les filières stratégiques

La nécessité de promouvoir l'investissement dans les «filières agricoles stratégiques» a été mise en avant, jeudi à Constantine, lors d'une rencontre de concertation ayant réuni responsables locaux de l'agriculture et opérateurs économiques.

Par Yanis G.

«D'importantes mesures d'accompagnement ont été prévues par l'Etat pour favoriser les investissements dans le créneau agricole», a précisé le directeur des services agricoles (DSA) Yacine Ghediri, appelant les investisseurs potentiels et les porteurs de projets à «aller de l'avant». Ce responsable a affirmé, dans ce contexte, que les dispositions nécessaires ont été prises par les services agricoles pour «orienter et assurer un encadrement technique adéquat». M. Ghediri a rappelé, à ce propos, le rôle de la «cellule de facilitation et de suivi des investissements agricoles dans les filières stratégiques», créée dans l'objectif de «faire aboutir des projets agricoles bien ciblés». Le DSA, évoquant «l'importance d'un développement soutenu des industries agroalimentaires», a souligné que le problème du foncier «ne se pose



plus» dans la wilaya de Constantine, avant d'affirmer que des lots de terrains situés dans les zones d'activités des communes de Didouche-Mourad, d'Aïn Abid et d'Ibn

Badis étaient «prêts à accueillir des investissements agricoles». De son côté, Brahim Alliouache, expert agricole, a fait savoir, dans une déclaration à la presse, que quarante dossiers d'investissement dans le créneau agricole ont été récemment déposés auprès des services concernés. Il s'agit, a-t-il précisé, de projets de création de minoteries, de mini-laiteries, de fromageries, d'huileries et d'unités de fabrication d'aliments de bétail. Lors de cette rencontre, tenue au siège de la direction des services agricoles en présence d'agriculteurs, d'investisseurs et de représentants d'institutions bancaires, des demandes «en instance» pour la création d'abattoirs ont été évoquées. Selon les services agricoles, cette rencontre sera suivie, périodiquement, par d'autres réunions similaires afin de faire un «point de situation» sur l'avancement des investissements agricoles dans la wilaya de Constantine.

Y. G.

Salon national de l'entreprise de Béjaïa 40 exposants à la 1<sup>re</sup> édition

Une quarantaine d'exposants ont pris part jeudi au 1<sup>er</sup> Salon national de l'entreprise de Béjaïa pour faire connaître leurs produits, faire valoir leur savoir-faire et établir des relations de partenariat. Organisé par «Rh communication», spécialisé dans l'événementiel, le rendez-vous, exclusivement professionnel, entend constituer «un espace d'échange et d'affaires entre industriels, acheteurs, artisans, financiers, porteurs de projets, entre autres», a indiqué son directeur Rachid Hassas. Les exposants en électronique, produits d'hygiène et d'entretien, bâtiment, machinisme agroalimentaire, électricité, téléphonie, banques et assurances, animent les différents stands et rendent compte, individuellement et/ou collectivement, des mutations de l'industrie nationale dont beaucoup éprouvent non

sans réussite, leur expérience à l'international. Ainsi en est le cas pour les produits d'hygiène qui commencent à se tailler des parts de marchés importants en Afrique, voire en Europe. C'est aussi le cas pour les peaux et cuirs, qui après un tassement de l'activité a repris de plus belle, notamment avec l'allègement des procédures d'exportation. Et c'est aussi le cas de beaucoup d'autres, qui ont trouvé en la crise et la baisse des exportations d'hydrocarbures de véritables motifs pour se transcender. «Avec le bas niveau des prix de l'énergie et des coûts relativement réduits de la main-d'œuvre, nous sommes fortement compétitifs», expliquera M. Balia, responsable du développement des affaires au sein du groupe Faderco, visiblement enthousiaste vis-à-vis des projets à l'exportation envisagés. En

fait, une multitude de chefs ont affiché une attitude similaire en se montrant fort optimistes quant aux perspectives, aiguillonnés visiblement par l'assouplissement des procédures et l'incitation des pouvoirs publics à s'engager sur ce créneau. «Il y a quelques mois on mettait 5 à 6 mois pour ficeler un projet d'exportation. Maintenant, c'est à peine un mois», dira un représentant de «Megabatba» (ex-Sonipe), qui entend profiter de l'opportunité pour revenir sur le marché italien, «très demandeur» de pièces en cuir et daim. Au-delà, de l'espace de rencontre et échange qu'il offre, l'événement repose, par ailleurs, sur plusieurs animations, dont des conférences et des tables rondes autour, notamment, de la publicité en entreprise et de la lutte contre la contrefaçon.

Souad L./APS

Prix

Le pétrole progresse en cours d'échanges européens

Les prix du pétrole progressaient légèrement vendredi en cours d'échanges européens, soutenus par des espoirs de voir les grands producteurs parvenir à un accord global pour stabiliser les prix. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 37,16 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 9 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait également 9 cents à 34,66 dollars. Les cours du Brent et du WTI, qui ont connu jeudi une séance particulièrement volatile

en changeant plusieurs fois de direction au cours de la journée, semblaient de nouveau hésiter sur la marche à suivre vendredi. Si la publication mercredi d'une hausse hebdomadaire de plus de 10 millions de barils des stocks américains de brut a quelque peu freiné l'augmentation des cours, qui bénéficient depuis la mi-février de l'annonce par l'Arabie saoudite, membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et la Russie d'un gel de la production, les prix ont toutefois poursuivi leur consolidation, encouragés par une nouvelle baisse de la production américaine de pétrole. Le WTI a même atteint jeudi un nouveau plus

haut en près de deux mois, à 35,32 dollars, tandis que le Brent est de nouveau monté vendredi à 37,40 dollars, un maximum depuis le 5 janvier déjà atteint mercredi. «Les deux types de contrat pétroliers ont gagné plus de 5% au cours des cinq derniers jours d'échanges», relevaient des analystes soulignant que la hausse des prix avait été encouragée à la fois par des rapports sur une baisse de la production, en particulier au sein de l'Opep et aux Etats-Unis, ainsi que par les efforts qui se poursuivent afin de persuader les autres pays de geler leur production. Aussi, même si les fondamentaux de l'offre et de la demande montrent pour l'heure

peu de signes d'amélioration, la bonne résistance des prix s'explique notamment par «des espoirs déplacés d'un gel de la production», notaient un d'autres analystes. Les investisseurs ont en effet pu trouver de quoi alimenter leur optimisme dans les déclarations jeudi du ministre nigérian du Pétrole, Emmanuel Ibe Kachikwu, qui a indiqué que «dans le cadre de mesures pour stabiliser les prix du pétrole, certains membres de l'Opep avaient prévu de se réunir avec la Russie le 20 mars à Moscou», selon un communiqué de la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC), la compagnie pétrolière nationale du Nigeria.

R.E.

Université de Tizi Ouzou

# L'étudiant «au centre des préoccupations» du rectorat

■ L'étudiant est au centre des préoccupations du rectorat de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, a affirmé jeudi le recteur, Said Ouardane.

Par Salim L.

L'université de Tizi Ouzou s'inscrit dans une démarche de qualité, qui vise à donner une bonne formation à l'étudiant ce qui lui garantira de trouver une place sur le marché de l'emploi une fois diplômé, a indiqué M. Ouardane lors d'une conférence de presse durant laquelle il est revenu sur les mouvements de protestation observés par des étudiants et des enseignants, ces derniers jours. «Notre vision de l'Université est centrée sur l'étudiant auquel il faut garantir une formation de qualité à travers une prise en charge pédagogique efficiente», a-t-il ajouté. Cette démarche, a-t-il poursuivi, exige en parallèle d'assurer les meilleures conditions de formation et de recherche aux enseignants, ainsi qu'aux fonctionnaires de l'Université. A propos



Ph. &gt; D. R.

des mouvements de protestation au sein de l'Université de Tizi-Ouzou, le recteur a tenu à préciser qu'il est «ouvert au dialogue dans un cadre de respect mutuel et avec des partenaires reconnus». Il a observé que les «turbulences épisodiques» enregistrées au niveau de l'institution qu'il dirige «ne sont pas spécifiques à Tizi-Ouzou», et que «certaines reposent sur des revendications légitimes que le rectorat a le devoir de prendre en charge». Toutefois,

M. Ouardane a tenu à dénoncer l'agitation initiée par un «groupuscule d'étudiants». «Ces derniers ne représentent qu'une partie négligeable de la communauté universitaire composé de 55 000 étudiants répartis sur 9 facultés et qui suivent leurs cours et font leurs examens normalement», a-t-il dit. A ce propos, le recteur de l'université de Tizi Ouzou a indiqué que pour l'année universitaire en cours «une nette amélioration est enregistrée par rapport à

l'année universitaire 2014/2015 en termes de temps pédagogique, ce qui répond aux objectifs de qualité de formation que le rectorat vise». S'agissant des revendications liées aux conditions de restauration, d'hébergement et de transport des étudiants, M. Ouardane a rappelé que ces préoccupations ne relèvent pas des missions du rectorat, mais de celles de l'Office national des œuvres universitaires. S. L./APS

## Mascara

## Remise des clefs de 160 logements à Tizi et El Keurt

Les clefs de 160 logements ont été remises jeudi, à leurs bénéficiaires dans les communes de Tizi et El Keurt dans la wilaya de Mascara, a-t-on constaté. Le wali de Mascara Salah El Affani a présidé la cérémonie de remise de ces clefs lors de sa visite d'inspection dans la daïra de Tizi.

Il s'agit de 80 logements promotionnels aidés (LPA) réalisés par l'agence foncière de wilaya à Tizi, 40 logements sociaux locatifs dans la même commune et 40 autres dans la commune d'El Keurt. Le même responsable a annoncé, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de remise des clefs organisée dans la commune de Tizi, l'attribution de 1 250 logements de différents programmes au prochain trimestre, ainsi que la remise des clefs de 6 500 autres logements et la programmation de l'attribution de 1 750

logements pour le deuxième semestre de l'année en cours. Il a fait savoir également que les services de la wilaya ont accéléré le rythme de réalisation des logements pour les remettre dans les plus brefs délais, en application des orientations du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et préserver leur dignité.

En visitant l'unité de stockage et froid des fruits et légumes et la coopérative de stockage et production des semences dans la commune de Tizi, le wali a insisté sur l'exploitation des espaces de stockage de manière rationnelle et leur mise à la disposition des agriculteurs pour stocker leurs produits, notamment la pomme de terre pour éviter son avarie. M. El Affani a annoncé la mise des docks silos de céréales à la disposition des agriculteurs pour stocker leurs produits à titre provisoire

avant la saison de moisson-battage. Cela leur permettra d'alimenter le marché de manière régulière et préserver des prix modérés au profit des producteurs et des consommateurs. Le même responsable a inspecté, dans la commune de Tizi, le projet du pont sur la RN 7 pour une autorisation de programme de 1,350 milliard DA, afin d'éviter le transit de la voie ferrée. Le taux d'avancement des travaux de ce projet a atteint 45 pour cent. Dans la commune de El Keurt, il a visité deux chantiers de réalisation de 50 et 20 logements sociaux locatifs où il a instruit de renforcer les deux chantiers et l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais.

Fateh J.

## Affiliation volontaire à la Cnas

## Les premières cartes Chiffa distribuées à Laghouat

Les premières cartes Chiffa destinées aux bénéficiaires des avantages d'affiliation volontaire à la Caisse nationale des assurances sociales de travailleurs salariés (Cnas), ont été distribuées jeudi dans la wilaya de Laghouat.

Cinq de ces cartes, sur les 90 demandes déposées au niveau de la wilaya de Laghouat, ont été remises à titre symbolique à leur bénéficiaire par le directeur général de la Cnas, Tidjani

Hacène Heddami, au niveau du centre d'imagerie médicale relevant de l'agence Cnas de Laghouat. L'opération s'inscrit dans le cadre des dispositions de la loi de finances complémentaire (LFC 2015), qui permet aux personnes activant de façon informelle, sans couverture sociale, de bénéficier des prestations de l'assurance maladie et de maternité contre le versement d'une cotisation mensuelle fixée à 2 160 DA sur une période tran-

sitoire de trois ans, en plus de la possibilité de bénéficier du droit à la retraite une fois intégrés dans le circuit formel. La cérémonie de lancement de l'opération de ces cartes Chiffa s'est déroulée en marge de journées portes ouvertes organisées par la direction générale de la Cnas à travers l'ensemble des wilayas (3-7 mars 2016). Les services de la Cnas visent à travers cette démarche à s'intégrer dans la stratégie du ministère de tutelle

tendant au recouvrement de l'ensemble des cotisations et d'assurer une couverture sociale efficiente, a indiqué M.Heddami en rappelant que plus de 11 millions d'assurés sociaux à travers le pays bénéficient des avantages de la carte Chiffa. Lors de sa visite dans la wilaya de Laghouat, le DG de la Cnas a inspecté le centre régional d'imagerie et le centre de personnalisation de secours.

Hani A. /agences

## Oran 1,8 milliard DA pour renforcer l'AEP à Oued Tlélat

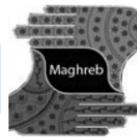
LE PROJET de renforcement de l'alimentation en l'eau potable à Oued Tlélat (sud d'Oran) a été doté d'une enveloppe financière de 1,8 milliard DA, a-t-on appris du directeur des ressources en eau de la wilaya. Ce projet qui sera lancé dans les prochains jours permettra un quota de 75 000 mètres cubes d'eau/jour pour la population de Oued Tlélat, qui a accueilli plus de 17 000 nouveaux logements suite aux opérations de relogement, a indiqué Tarchoune Djelloul. Ce projet, dont la première phase des travaux verra un avancement lors de l'été prochain, profitera à Oued Tlélat, Tafraoui, Sidi Ghanem et Kehailia, a-t-il ajouté. Ces communes et localités seront alimentées grâce au transfert à partir du réservoir de Arraba dans la daïra de Bethioua d'une capacité de 50 000 m<sup>3</sup>, sur une longueur de 39 kilomètres ainsi qu'un réservoir à Oued Tlélat de 10 000 m<sup>3</sup>.

A.L.

## Bordj Bou Arreridj 800 foyers raccordés au réseau de distribution de gaz à Djaâfra

QUELQUE 800 foyers ont été raccordés jeudi au réseau de distribution publique de gaz naturel dans plusieurs localités de la daïra de Djaâfra (nord de Bordj Bou Arreridj), a-t-on constaté. L'opération qui a donné lieu à une cérémonie présidée par le wali, Abdessamie Saidoune, s'est déroulée dans une ambiance de fête populaire, aussi bien dans la commune de Tefreg où 600 familles disposent désormais du gaz naturel, que dans les localités de Chekbou et de Bounda (commune de Djaâfra) où un total de 200 foyers a été raccordé. Selon le chef de l'exécutif local, «ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des programmes de développement qui prévoient le raccordement des différentes régions de la wilaya au réseau de gaz naturel». Les habitants de ces localités montagneuses connues pour leurs hivers particulièrement froids ont exprimé leur «soulagement» de ne plus avoir à sacrifier à la corvée du transport de bonbonnes de butane sur de longues distances.

R.R.



Citoyen sahraoui assassiné dans les territoires libérés

## Nécessité d'une intervention de la communauté internationale

■ Le président de la Commission sahraouie des Droits de l'Homme, Aba El-heyssen, a «fermement» condamné l'assassinat du citoyen sahraoui Choummad Bad Jouli par l'occupant marocain, espérant que la visite du SG des Nations unies dans la région constituera le début du «compte à rebours» pour le règlement de la question sahraouie.

Par Hatem B.

Lors d'une conférence animée jeudi aux camps des réfugiés sahraouis, Chahid El-Hafed, M. El-heyssen a souligné que «l'assassinat du citoyen sahraoui Choummad Abat Jouli par balles par les forces marocaines est un crime qui s'ajoute aux autres crimes odieux perpétrés par l'occupant et qui nécessitent une intervention urgente de la communauté internationale».

Le responsable sahraoui a rappelé que la commission sahraouie des Droits de l'Homme avait saisi plusieurs instances internationales des droits de l'Homme pour qu'elles réagissent face à «ces développements préoccupants», ajoutant que la société civile sahraouie présentera au secrétaire général de l'ONU tous les rapports sur les droits économiques, civils, politiques et sociaux. «Nous allons demander à l'organisation des Nations unies d'assumer ses pleines responsabilités et ne pas faire la sourde oreille dans la question du Sahara occidental», a-t-il dit. «Nous souhaitons que cette visite (du chef de l'ONU) constituera le début du compte à rebours pour que les Nations unies assument leur responsabilité entière pour la décolonisation du Sahara occidental devant mettre un terme aux souffrances du peuple sahraoui, séparé par le mur de la honte, érigé par le Maroc», a ajouté le responsable

sahraoui. «Nous nous contentons pas des regrets exprimés par le SG de l'ONU, car ces regrets sont minimes face aux crimes, aux violations et aux dépassements de l'occupant marocain contre le peuple sahraoui des années durant», a-t-il souligné.

### Crimes contre les civils

M. El-heyssen a rappelé dans le même contexte que «plus de 650 civils sahraouis sont portés disparus malgré les appels lancés à plusieurs instances internationales, outre les 52 détenus politiques qui croupissent dans les geôles de l'occupant marocain pour avoir revendiqué leur droit légitime à l'autodétermination». Treize détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik ont entamé jeudi une grève de la faim pour protester contre les peines lourdes prononcées à leur encontre par le tribunal militaire marocain lors d'un procès dénué de tous les éléments d'un procès juste», selon plusieurs observateurs des droits de l'Homme au Maroc. Evoquant les violations des droits de l'Homme par le Maroc, M. El-heyssen a affirmé que l'«occupant vise également l'identité culturelle sahraouie dans les territoires occupés en imposant aux enfants des programmes scolaires qui dénigrent leur spécificité culturelle», outre «le pillage



des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc». **Condamnation de la politique de deux poids, deux mesures de membres influents au Conseil de sécurité** Le responsable sahraoui a par ailleurs condamné «la politique deux poids, deux mesures, de parties influentes au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, dont la France qui entrave à chaque fois les efforts en faveur d'une solution conforme à la légalité internationale». Parmi les violations, il a cité le cas de la militante sahraouie Jimi El-Ghalya qui a été interdite par les autorités marocaines de se rendre à Genève pour prendre part à une session du Conseil des droits de l'Homme et apporter des témoignages sur ce qui se passe dans les territoires sahraouis occupés. Concernant les fosses communes découvertes

récemment, le responsable sahraoui a indiqué que la partie sahraouie attend les résultats des analyses ADN, confiées à un laboratoire espagnol. Face à ces violations graves des droits des Sahraouis sans défense et malgré les appels lancés à l'intervention de la communauté internationale, «nous regrettons le fait que la Mission de l'Onu pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), soit la seule mission au monde qui n'est pas dotée du mécanisme de contrôle des droits de l'Homme», a-t-il déploré. Le 27 février, les forces d'occupation marocaines ont ouvert le feu sans sommation sur des Sahraouis dans la zone tampon de Guellet Zemmour, une région où l'usage d'armes est interdit en vertu d'un accord de cessez-le-feu signé par le Front Polisario et le Maroc le 6 septembre 1991. Le

citoyen sahraoui nommé Choummad Abad Jouli a été tué dans cette agression. Plusieurs cas similaires avaient été enregistrés dans cette zone durant les 25 ans passés. De nombreux sahraouis ont trouvé la mort et d'autres ont été blessés.

H. B./ APS

### Libye Les deux Italiens enlevés seraient morts dans une fusillade

LE MINISTÈRE italien des Affaires étrangères a annoncé jeudi que deux des victimes d'une fusillade dans la région de Sabrata, en Libye, pourraient être des techniciens italiens enlevés en juillet dernier. «Au vu des images et en l'absence des corps, le ministère informe qu'il pourrait s'agir de deux des quatre Italiens employés de la société de construction Bonatti enlevés en juillet 2015», affirme le département dans un communiqué. Selon la même source, les corps pourraient être ceux de Fausto Piano et Salvatore Failla, dont les familles ont été informées à ce sujet. «Des vérifications sont en cours, rendues difficiles par la non-disponibilité des corps», ajoute le ministère. Les deux hommes faisaient partie d'un groupe de quatre Italiens kidnappés aux alentours du complexe de la compagnie pétrolière italienne ENI dans la région de Mellitah, à l'ouest de Tripoli.

R.M.

### Tunisie

## 53.5% des femmes ont subi une forme de violence dans l'espace public

**53.5%** des femmes disent avoir subi une forme de violence dans l'espace public en Tunisie pendant les quatre dernières années (2010-2015), révèle une étude menée, conjointement, par le centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) et l'ONU femmes. Présentée, lors d'un point de presse, tenu mercredi, à Tunis, cette étude intitulée «la violence fondée sur le genre dans l'espace public en Tunisie», a été menée auprès d'un échantillon de 3 873 personnes (hommes et femmes) dont la tranche d'âge varie entre 18 et 64 ans, réparties sur l'ensemble de la République, rapporte l'agence TAP.

Cette étude a permis de démontrer que 75.4% des femmes enquêtées ont subi des

violences sexuelles dans l'espace public, essentiellement, dans les transports en commun, où le pourcentage des femmes victimes de ce type de violence est de 91.2%. Le coordinateur scientifique de l'étude, Slim Kallel a qualifié de paradoxal le fait que les femmes exposées à la violence sexuelle refusent de porter plainte contre leurs agresseurs, indiquant, à ce propos, que seulement 3% d'entre-elles réagissent dans l'immédiat. Pour ce qui est de la violence physique dans l'espace public, l'étude a souligné que 41.2% des femmes interviewées ont été victimes de violences physiques dont les auteurs sont dans 8% des cas, les chauffeurs et les caissiers des transports en commun. 82% des victimes de ce type de violence refusent de porter plainte contre leurs agres-

seurs. Kallel a, par ailleurs, affirmé que la violence fondée sur le genre dans toutes ses formes concerne toutes classes sociales confondues. Il a également fait savoir que le pourcentage des femmes victimes de violences psychologiques dans les transports en commun s'élève à 71.7%, ajoutant, que 58.3% de ces femmes sont exposées à ce type de violence sur le lieu de travail.

Toujours selon cette étude, il apparaît que ce sont les divorcées et les célibataires qui subissent le plus de violences psychologiques avec des taux respectifs de 85% et de 80%. Afin de résister à toutes ces formes de violence, 87% des femmes interviewées déclarent qu'il vaut mieux ne pas attirer l'attention.

Asma F/agences

## Crise migratoire

# Tusk à Istanbul pour demander à la Turquie d'en faire davantage

■ Le président du Conseil européen, Donald Tusk, va demander au président turc Recep Tayyip Erdogan de faire davantage pour ralentir le flux des migrants vers l'Europe, à trois jours d'un sommet européen crucial sur le sujet avec la Turquie.

Par Ali O.

De son côté, le président français François Hollande reçoit dans la matinée la chancelière Angela Merkel à l'Élysée pour tenter de trouver des remèdes à cette crise qui fait tanguer le couple franco-allemand et toute l'UE.

Incapables d'apporter une réponse coordonnée, les pays de l'UE se déchirent alors que les flux de la crise migratoire se poursuivent, avec plus de 130 000 migrants arrivés en Europe depuis janvier, selon le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR).

Plus de 1,25 million d'étrangers, principalement Syriens, Afghans et Irakiens, ont déposé l'an dernier une demande d'asile dans l'UE, soit le plus haut niveau jamais enregistré et un chiffre plus que doublé par rapport à 2014 (+123%), a annoncé hier l'Office européen de statistiques Eurostat. Jeudi, M. Tusk a tenté à Athènes de décourager les migrants économiques. «Ne venez pas en Europe. Ne croyez pas les passeurs. Ne risquez pas vos vies et votre argent. Tout cela ne servira à rien», a-t-il lancé.

Le président du Conseil a de nouveau fait d'un retour aux dispositions de l'espace Schengen, c'est-à-dire sans contrôles aux frontières intérieures pour freiner l'arrivée de migrants, une condition «préalable» à une solution à la crise.

Alors que la Turquie est considérée côté européen comme la clé pour résoudre la crise, M. Tusk a profité jeudi d'un entretien avec le Premier ministre Ahmet Davutoglu pour rappeler que le flot des



Ph. > D. R.

migrants restait «encore beaucoup trop élevé».

Il a suggéré la mise en place d'un «mécanisme rapide et à grande échelle destiné à renvoyer les migrants irréguliers qui arrivent en Grèce».

La Turquie a fait savoir mercredi qu'elle était prête à signer avec 14 pays un accord de réadmission sur son sol des migrants clandestins.

Elle a signé en novembre avec l'UE un accord engageant à ralentir le flux des migrants en échange d'une aide de 3 milliards d'euros et d'une accélération de sa procédure de candidature à l'UE. Mais cet accord n'a pas donné les résultats escomptés, provoquant la frustration des Européens. M. Davutoglu, dont le pays accueille 2,7 millions

de réfugiés syriens, s'est défendu jeudi en répétant que son pays était déterminé à «faire tout ce qui était nécessaire» pour lutter contre les migrations clandestines. La justice turque a condamné hier à quatre ans de prison deux passeurs syriens qui étaient jugés pour le naufrage d'un bateau de réfugiés qui avait causé en septembre la mort du petit Aylan Kurdi, devenue un symbole planétaire du drame des migrants. M. Tusk a critiqué

jeudi les actions «unilatérales» de certains pays membres de l'UE qui ont imposé des quotas à l'entrée de leurs territoires, affirmant qu'elles «portent atteinte à l'esprit européen de solidarité».

Selon le ministre adjoint grec de la Défense, Dimitris Vitsas, près de 32 000 réfugiés et migrants se trouvent actuellement sur le sol grec. «La Grèce ne peut pas gérer toute seule» ce fardeau migratoire, a répété jeudi son Premier ministre,

Alexis Tsipras.

Pour aider ses États membres en première ligne sur la route des migrants, l'UE a proposé mercredi une aide humanitaire d'urgence de 700 millions d'euros.

À la frontière entre la Grèce et la Macédoine, la situation restait tendue, Skopje continuant de filtrer les entrées à Idomeni, avec seulement 500 passages de réfugiés syriens et irakiens autorisés depuis mardi.

Les milliers de migrants du camp d'Idomeni se sont réveillés hier matin les pieds dans la boue, après plusieurs heures de pluie pendant la nuit.

«C'était très difficile, personne n'a dormi, ce matin les enfants pleurent», a témoigné Teshrina Sharif, une Syrienne voyageant seule avec deux enfants de 5 et 3 ans.

Des centaines de migrants, chargés de sacs à dos, de duvets, de tentes, traînant des poussettes ou des fauteuils roulants, étaient sur le point de rejoindre hier les 12 000 personnes qui s'entassaient déjà dans le camp d'Idomeni.

Le nombre de toilettes est huit fois inférieur au nécessaire, a prévenu le chef de la mission sur place de Médecins sans frontières (MSF), Antonis Rigas, qui craint une épidémie de gastro-entérite.

A. O.

## Corée du Nord

# Pyongyang brandit la menace nucléaire après les sanctions

Le leader nord-coréen Kim Jong-Un a brandi la menace nucléaire en réaction à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui alourdissait nettement les sanctions internationales contre Pyongyang. De son côté, le gouvernement sud-coréen a annoncé qu'il allait commencer hier à discuter avec les États-Unis du déploiement sur son sol d'un bouclier antimissile américain, une éventualité à laquelle la Chine, principal soutien de Pyongyang, s'oppose fermement.

«Nous devons être toujours prêts à chaque instant à utiliser notre arsenal nucléaire», a déclaré Kim, cité hier par l'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA.

Il a également averti que la situation dans la péninsule divisée s'était tellement détériorée que la Corée du Nord devait changer de stratégie militaire, en brandissant la menace d'«attaques préventives».

La rhétorique belliqueuse est une constante de la part du régime le plus isolé au monde lorsque les tensions augmentent avec Séoul. Si Pyongyang dispose vraisemblablement d'un petit arsenal de têtes nucléaires, les spécialistes sont divisés quant à sa capacité à les monter sur des missiles. «Nous n'avons pas vu la Corée du Nord tester ou démontrer sa capacité à miniaturiser une tête nucléaire et la mettre sur un missile balistique», a déclaré à l'AFP un responsable américain de la défense, qui a répété que Washington était confiant dans sa capacité à contrer d'éventuelles attaques nucléaires de Pyongyang. KCNA rapporte que le

leader nord-coréen a tenu ses propos jeudi pendant qu'il supervisait des essais d'un nouveau lance-roquettes multiple, quelques heures après le vote de nouvelles sanctions par le Conseil de sécurité en réponse aux essais nucléaires et balistique menés en janvier et février par la Corée du Nord.

Le ministère sud-coréen de la Défense a affirmé que le Nord avait tiré jeudi six projectiles – des missiles ou des roquettes – tombés en mer du Japon, à 100 ou 150 km des côtes orientales du Nord.

Dans un nouvel avertissement au Sud, Kim a affirmé que le nouveau lance-roquettes serait «promptement déployé», de même que de nouvelles armes récemment mises au point.

Après la résolution «digne de bandits», les Nord-Coréens attendent maintenant «l'ordre de combattre pour annihiler l'ennemi avec leur regain de fureur», a déclaré Kim.

Adoptée unanimement au terme de négociations laborieuses entre Washington et Pékin, unique allié d'importance de Pyongyang, cette résolution est de nature, si elle est respectée, à considérablement accroître la pression économique sur la Corée du Nord.

Pour la première fois, les pays membres de l'ONU seront tenus d'inspecter toutes les marchandises en provenance et à destination de la Corée du Nord, dans les ports et aéroports.

La résolution interdit aussi les exportations de charbon, de fer et de minerai de fer. Pyongyang ne

pourra pas vendre d'or, de titane et des minerais rares utilisés dans la haute technologie, et ne pourra plus se procurer de carburant pour l'aviation et les fusées.

Pour Kim, elle augure «une phase très dangereuse», quelques jours avant le début des manœuvres militaires annuelles entre Séoul et Washington. L'efficacité de la résolution – cinquième série de sanctions internationales depuis 2006 – dépendra beaucoup du zèle avec lequel Pékin décidera de l'appliquer. La Chine, pourtant irritée par les dernières initiatives de Pyongyang, s'est efforcée de limiter la portée des nouvelles sanctions, selon des diplomates.

Son attitude pourrait dépendre du résultat des négociations entre Séoul et Washington que l'éventuel déploiement du bouclier antimissiles THAAD (Terminal High Altitude Area Defence System), que Pékin ne veut pas voir si près de son propre territoire.

Séoul a précisé hier que les premiers entretiens avec les responsables américains porteraient notamment sur les lieux potentiels d'un tel déploiement, sur la question du coût et du calendrier de l'installation du système.

La Chine redoute un effondrement du régime communiste qui déverserait un flot de réfugiés à sa frontière et n'aimerait pas voir une Corée réunifiée sous influence américaine, des inquiétudes partagées en partie par la Russie.



## Points chauds

### Ambition

Par Fouzia Mahmoudi

Même s'il semble inéluctable désormais, à moins d'un énorme retournement de situation, qu'Alain Juppé soit désigné en novembre prochain comme le candidat officiel de Les Républicains à la suite de la primaire de la droite et du centre, d'autres personnalités politiques continuent néanmoins à mener leur campagne, espérant certainement surtout profiter de l'exposition médiatique. En effet, un peu comme pour la primaire socialiste en 2011, les résultats des autres candidats, hormis le vainqueur, pourraient aussi avoir leur importance. Après tout Arnaud Montebourg avait bien gagné son portefeuille, conséquent, de ministre de l'Économie dans le premier gouvernement de François Hollande après être arrivé 3<sup>e</sup> lors du scrutin interne du Parti socialiste. La même chose pourrait vraisemblablement se produire à droite où l'émergence d'un candidat en seconde ou troisième place pourrait être un important coup de pouce pour un homme politique en quête de crédibilité. C'est ainsi qu'après avoir sillonné toute la France pour préparer sa candidature à la primaire de la droite et du centre de novembre prochain, Bruno Le Maire a fait un véritable bond en avant depuis l'officialisation de son entrée en lice le 23 février dernier. Les intentions de l'ancien ministre de l'Agriculture pour l'élection présidentielle de 2017 étaient connues de tous, mais le faux suspense ménagé par Bruno Le Maire a finalement fait son effet auprès de l'opinion. Le député de l'Eure a enregistré une forte hausse de popularité, selon une enquête réalisée il y a quelques jours. Bruno Le Maire a gagné 5 points auprès des sympathisants Les Républicains et 10 points auprès des sympathisants de droite susceptibles d'aller voter à la primaire. La progression de celui que l'on surnomme «Monsieur 30%» depuis 2014, et son score inattendu à l'élection pour la présidence de l'UMP démontre qu'il risque fort bien d'être le troisième homme de cette primaire derrière Alain Juppé et Nicolas Sarkozy. Toutefois, rien n'est joué encore et la popularité de l'ancien président qui ne cesse de baisser depuis quelques mois pourrait également chavirer au point de voir Le Maire en numéro deux du scrutin. Reste à savoir quelles conséquences une telle percée aura sur la campagne présidentielle de la droite et surtout quelle sera la place de Le Maire en cas de victoire du candidat de son parti.

F. M.



Forum international sur Kateb Yacine

# Des chercheurs reviennent sur la théâtralité dans l'œuvre katébiennne

■ Des chercheurs et enseignants universitaires reviennent du 19 au 21 du mois courant sur la «Théâtralité et théâtralisation dans l'œuvre de Kateb Yacine». La théâtralisation dans le roman de *Nedjma*, la théâtralisation de l'interaction entre les langues arabe et française ainsi que le théâtre populaire et l'histoire du théâtre dans l'œuvre de Kateb Yacine seront, entre autres, analysés par les intervenants.

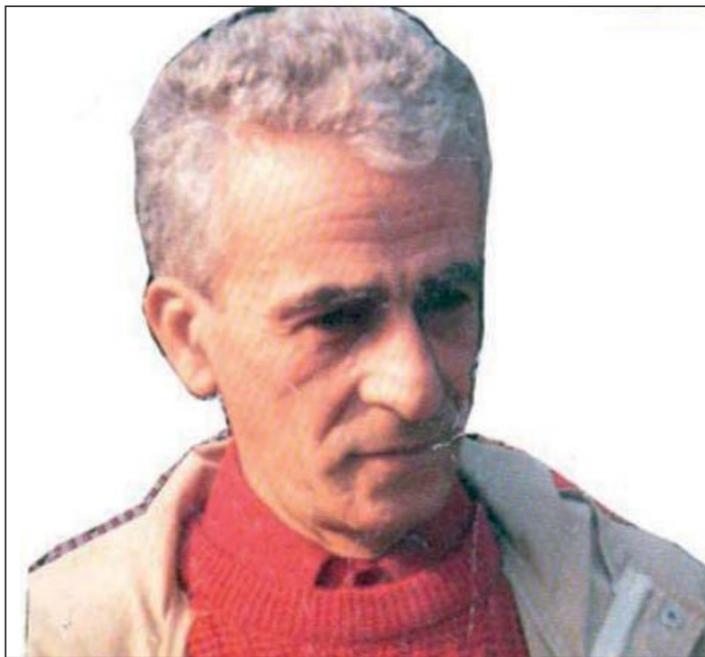
Par Abia Selles

«**T**héâtralité et théâtralisation dans l'œuvre de Kateb Yacine» est le thème retenu pour la 7<sup>e</sup> édition du Forum international qui sera consacré, du 19 au 21 mars prochain à Guelma, à l'auteur de «*Nedjma*», selon auprès du comité d'organisation.

Une vingtaine de communications en langue arabe et française figurent au menu de cette manifestation qui aura lieu au théâtre régional Mahmoud-Triki,

a indiqué le président du comité d'organisation et de l'association locale de promotion du tourisme et de l'animation culturelle, initiateur de la rencontre, Ali Abassi. Des chercheurs et des universitaires d'Alger, Boumerdès, Oran, Mascara, Tiaret et Annaba, ainsi que de France, d'Autriche, de Tunisie et du Maroc, participeront à cette rencontre littéraire, selon la même source.

La théâtralisation dans le roman de *Nedjma*, la théâtralisation de l'interaction entre les



langues arabe et française ainsi que le théâtre populaire et l'histoire du théâtre dans l'œuvre de Kateb Yacine seront, entre

autres, analysés par les intervenants, a encore indiqué M. Abassi. Le forum qui coïncidera avec la célébration de la fête

nationale de la Victoire prévoit, outre les communications, une soirée de récitals poétiques et de musique maghrébine. Il donnera lieu également à l'annonce des lauréats des prix Kateb Yacine de la poésie et du roman.

Il est l'un des piliers de la littérature algérienne. Kateb Yacine, instruit dans la langue du colonisateur, considérait la langue française comme le «butin de guerre» des Algériens. «L'usage de la langue française ne signifie pas qu'on soit l'agent d'une puissance étrangère, et j'écris en français pour dire aux Français que je ne suis pas français», déclarait-il en 1966. Considéré comme l'un des fondateurs de la littérature maghrébine moderne en langue française, Kateb Yacine, militant anticolonialiste, a également écrit en arabe et en berbère. Il a, dans son œuvre, voulu traduire l'identité et les aspirations profondes des Algériens. **A.S.**

Colloque national du livre

## Les biens culturels en Algérie en débat

Le sixième colloque national du livre, qui se tiendra du 20 au 21 avril à Oran, aura pour thème 3<sup>es</sup> biens culturels en Algérie : espaces et institutions (bibliothèques, archives et musées)<sup>3</sup>, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Initiée par la direction de la culture et le laboratoire de recherche en systèmes informatiques et archives en Algérie de l'université d'Oran 1 «Ahmed-Benbella» et la maison de la culture d'Oran, cette rencontre coïncidera avec la célébration de la Journée mondiale du livre et des droits d'auteur, selon le chef du service arts et lettres à la direction de la culture, Djelata Mohamed.

Cette édition abordera le rôle des biens culturels en Algérie dans la préservation de la culture de la nation et sa valorisation et la consolidation de l'identité algérienne dans la société, ainsi que les réalisations concrétisées par l'Etat, les lois portant sur la protection et la conservation du patrimoine national, la contribution des instances et des chercheurs dans ce domaine et les données informatiques sur le patrimoine culturel.

Ce rendez-vous culturel, qui sera animé par 20 conférenciers spécialisés en bibliothéconomie et biens culturels de différentes universités du pays, mettra la lumière sur l'expérience de l'Algérie dans la sauvegarde

de ces biens culturels, la médiation et la sensibilisation sur leur importance.

Il mettra également en exergue des œuvres et recherches réalisées par des spécialistes, en plus de l'évaluation du rôle des biens culturels en Algérie à l'ère du numérique, a-t-on souligné. Des communications traiteront de cinq thématiques au programme abordant «le patrimoine culturel en Algérie : origine et évolution», «patrimoine et médiation», «problématique de protection des biens culturels et immatériels», «institutions culturelles et développement durable» et «patrimoine culturel et défis du numérique», a-t-on ajouté. **F.H.**

Manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe»

## Trois jours consécutifs de fête pour la clôture

La clôture de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» donnera lieu à l'organisation, pendant trois jours de fête consécutifs marqués, notamment, par de grands galas artistiques, a affirmé mercredi le wali, Hocine Ouadah.

Le premier jour de réjouissances culturelles sera animé par des vedettes de Constantine, le second par des stars de toute l'Algérie et le troisième jour, qui coïncidera avec la clôture officielle de l'évènement, le 16 avril, verra la participation de sommités

artistiques internationales, du monde arabe et d'ailleurs, a déclaré le wali à l'APS à l'issue d'une visite d'inspection de projets de développement. Parallèlement, une importante parade colorée, regroupant des centaines de jeunes qui sillonneront les principales artères de la ville, sera également organisée pour installer un climat de fête populaire dans la ville du Vieux Rocher sur laquelle seront braqués les yeux du monde entier. Le même responsable, affirmant que le commissariat de l'évènement «met la dernière

main» au programme d'animation des festivités de clôture, a souligné que les communes de la wilaya de Constantine «ne seront pas en reste». La clôture de la manifestation sera aussi marquée par l'inauguration de plusieurs infrastructures inscrites dans le cadre de l'évènement et de nombreux projets socio-économiques comme l'hôpital de Didouche-Mourad, le mythique stade Benabdelmalek-Ramdane, des annexes de la maison de la culture et des salles omnisports. **D.R.**

Afin de découvrir le patrimoine culturel national

## La caravane «El-wafa» embarque pour le Sud algérien

La caravane «El-wafa», arrivée mardi à Alger dans le cadre du renforcement des liens entre la communauté nationale établie à l'étranger et la mère patrie, va sillonner les régions du sud du pays pour découvrir les richesses naturelles et culturelles que recèlent ces vastes régions d'Algérie.

Les membres de la caravane ont souhaité, lors d'une cérémonie organisée en leur honneur par le ministère de la Culture, que

cette visite dans le Sud leur permette de découvrir les richesses du patrimoine naturel et culturel du pays et d'explorer par la même occasion des domaines de coopération, notamment l'agriculture et le tourisme.

Cette caravane est composée d'une centaine de membres représentant des associations culturelles, des hommes d'affaires et des étudiants des Beaux-Arts.

Le secrétaire général du ministère de la Culture, Smail Oulebsir, a rappelé à cette

occasion les efforts consentis en faveur de la valorisation du patrimoine, relevant la possibilité pour les membres de la caravane de bénéficier d'un programme de formation en collaboration avec le ministère du Tourisme et d'échange d'expériences pour ouvrir des domaines de partenariat.

Il a ajouté que les manifestations culturelles en Algérie sont ouvertes aux membres de la communauté nationale. **M.K.**

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Palais de la culture Moufdi-Zakaria**

**jusqu'au 9 mars :**

Célébration de la Journée internationale de la femme : une exposition sous le thème «Une image, une femme».

**08 mars :**

Concert de chants avec l'Orchestre symphonique national.

**10 mars :**

Concert de musique andalouse avec l'artiste Lamia Madini.

**Galerie Baya**

**Du 8 mars au 2 avril :**

Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin».

**Salle Ibn Zeydoun**

**08 mars :**

Célébration de la Journée mondiale de la femme. Concert de musique avec : Naima Dziria (algérois), Fares Rami (kabyle), Karim Boughazi (musique moderne) et Nadia Baroud (kabyle).

**12 mars :**

Soirée de musique malouf avec Dib El Ayachi.

**19 mars :**

Concert de musique moderne algérienne avec le groupe Hors Ligne.

**Cinémathèque algérienne**

**jusqu'au 31 mars :**

Promotion du cinéma national : projection du long-métrage de fiction «*Le Puits*» de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)

**Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie**

**Jusqu'au 26 mars :**

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

**Café littéraire de Béjaïa**

**Samedi 5 mars à 14h :**

La romancière et nouvelliste des langues amazighe et arabe, Dihya Louiz, animera un café littéraire sous le thème «La femme et l'écriture : y a-t-il une création littéraire féminine ?», au théâtre régional de Béjaïa.

## Coup-franc direct

### Les folles rumeurs

Par Mahfoud M.

Une fois encore, un autre joueur émigré fait l'actualité chez les Verts, à savoir Adam Ounas de Bordeaux, qu'on présente comme l'étoile montante du football français grâce à ses qualités techniques qu'on dit exceptionnelles. Ounas serait aussi convoité par la sélection olympique ou espoirs (c'est selon) française, vu son jeune âge – à peine 19 ans. Le joueur lui-même a déclaré qu'il ne souhaite se prononcer sur son avenir et sur son choix pour une quelconque sélection qu'au courant de l'année 2017. Il affirme qu'il désire maintenant se consacrer entièrement à son club où il voudrait s'imposer puisqu'il vient tout juste de signer son premier contrat professionnel. Cela n'a pourtant pas empêché certaines fuites concernant sa situation administrative, puisqu'on affirme qu'il aurait commencé les démarches afin de se faire délivrer son passeport algérien pour qu'il puisse le déposer avec son dossier au niveau de la FIFA, ce qui lui permettrait d'être qualifié pour jouer avec les Verts. Mais qui dit vrai dans cette histoire et pourquoi toutes ces rumeurs ? Si le joueur désire être en sélection, il viendra et ce ne sont pas de telles rumeurs qui l'amèneront de force. Il risque de changer d'avis s'il y a une très grosse pression, sachant qu'il a besoin de sérénité étant encore jeune pour tout cela.

M. M.

### Ligue des champions (16es de finale) Des arbitres rwandais et marocains pour Club Africain-MOB

L'ARBITRE INTERNATIONAL rwandais, Louis Hakizimana, officiera la rencontre Club Africain (TUN)-MO Béjaïa (ALG) comptant pour les seizièmes de finale aller de la Ligue des champions prévue le samedi 12 mars au stade Radès, a indiqué jeudi la Confédération africaine de football (CAF). Le directeur de jeu, Louis Hakizimana, sera assisté de ses deux compatriotes Theogene Ndaguijimana et Honore Simba. Le quatrième arbitre est Ruzindana Nsoro (Rwanda) et le commissaire au match sera Hamadou Moumouni (Niger). Quant à la manche retour programmée pour le dimanche 20 mars au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, elle a été confiée à l'arbitre marocain Redhouane Jiyad qui sera assisté de Youssef Mabrouk (Maroc) et Yahia Nouali (Maroc). Le quatrième arbitre est Hichem Tiazi (Maroc). Le commissaire au match est le Camerounais Mohamadou Abbo.

### Championnats d'Afrique 2016 4 judokas algériens ambitionnent la qualification pour Rio

LES CHAMPIONNATS d'Afrique 2016 de judo (seniors /messieurs /dames), prévus du 8 au 10 avril à Tunis, mettront en jeu un nombre considérable de points qui seront déterminants pour quatre athlètes algériens en quête d'une qualification aux Jeux Olympiques de Rio (Brésil). Houd Zourdani (-66 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Tayeb Mohamed Amine (+100 kg), jusque-là relativement bien positionnés dans le classement qualificatif aux JO2016 ont, en effet, perdu un peu de terrain au cours des dernières semaines et doivent donc se rattraper.

Les quatre Algériens, n'ont pas été engagés dans certains tournois internationaux, notamment à Paris (France), Prague (République tchèque) et Düsseldorf (Allemagne) pour pouvoir se consacrer entièrement à la préparation des prochains Championnats d'Afrique, ce qui a permis à certains de leurs concurrents de les dépasser dans le classement qualificatif aux JO. Les prochains Championnats d'Afrique en Tunisie représentent néanmoins une très bonne occasion pour les quatre judokas de se rattraper, particulièrement Mohamed Amine Tayeb (+100 kg), ayant chuté à la 29<sup>e</sup> place mondiale, avec un total de 656 points. Abderrahmane Benamadi (-90 kg) a également perdu une place dans le nouveau classement qualificatif aux prochaines olympiades et se retrouve au 20<sup>e</sup> rang, avec 788 points. Houd Zourdani (-66 kg) et Lyès Bouyacoub (-100 kg) sont les seuls des quatre candidats algériens à avoir conservé un classement relativement intéressant, même en ayant raté plusieurs des derniers tournois internationaux.

### AG constitutive de la FAVV Djouadj élu président

MOHAMED DJOUADJ a été élu à la tête de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao (FAVV), lors de l'assemblée générale constitutive de l'instance fédérale, tenue jeudi à la salle OMS de Dar El-Beïda (Alger). Le nouveau président, fondateur de cette discipline en Algérie, a été élu à la tête de cette nouvelle structure avec un total de 27 voix sur 28 à l'issue des travaux de l'assemblée générale constitutive qui a vu également la promulgation des statuts de l'instance fédérale en présence des représentants de 16 wilayas. «C'est un moment historique pour cette discipline attachée pendant 16 ans à la Fédération des arts martiaux. Nous avons milité pendant des années pour la création de cette instance qui vise à promouvoir le Vovinam en Algérie. Le chemin est encore long pour atteindre tous nos objectifs», a fait savoir Djouadj à l'issue de son élection en tant que premier président de la FAVV.

# Coupe d'Algérie de football (1/4 de finale) L'ARB Ghriss pour surprendre, duel équilibré à Tébessa

Les deux derniers matchs comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie s'annoncent très disputés. Ainsi, le MC Alger, avec 7 trophées, se déplacera à Mascara pour croiser le fer avec l'ARB Ghriss (inter-régions) dans un duel déséquilibré mais sans écarter le facteur surprise.

Par Mahfoud M.

Les gars de Ghriss s'apprêtent ainsi à livrer le plus important rendez-vous dans l'histoire de ce club créé en 1972, d'où la détermination qui anime les joueurs de l'entraîneur Taoufik Bott à passer l'écueil du Doyen. Pour eux, c'est une occasion unique qui se présente pour créer l'exploit et tenter de surprendre encore, même si au fond ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos face à une équipe du Mouloudia déterminée. Les gars du Doyen tenteront leur va-tout pour sauver leur saison surtout qu'il leur sera impossible de remporter le championnat. Les Vert et Rouge se baseront sur l'expérience de leurs joueurs pour remporter ce match et arracher le billet qualificatif aux demi-finales. Le dernier match au programme mettra aux prises l'US Tébessa à l'ASB Maghnia, une confrontation qui devrait revenir a priori aux locaux, lesquels bénéficieront de l'avantage du terrain et de l'apport du public. Les Tébessis devraient

Le Mouloudia compte ramener la qualification de Mascara



garder cette dynamique et cette grinta qui leur ont permis d'écarter lors des précédents tours deux pensionnaires de la Ligue 1, en l'occurrence l'USM Blida (1/16<sup>e</sup> de finale) et l'USM Harrach (1/8<sup>e</sup> de finale). Drivée par l'ancien joueur du RC Kouba, Mohamed Benlaâredj, cette équipe a gagné des galons lors de

cette compétition et ne compte pas s'arrêter là. Toutefois, l'équipe de Maghnia ne compte pas se laisser faire et se donnera à fond pour tenter de créer la surprise et l'emporter, surtout que l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'une place en demi et qu'ils feront tout pour l'atteindre.

M. M.

### Equipe nationale Ça se complique davantage pour Bentaleb et Guedioura

Les deux internationaux algériens, Nabil Bentaleb et Adlène Guedioura, sont en grosses difficultés au sein de leurs clubs respectifs Tottenham et Watford après avoir été de nouveau écartés de la liste des 18 lors de la 28<sup>e</sup> journée de la Premier League anglaise de football mercredi soir. Les deux joueurs vivent cette situation depuis pratiquement le début de la saison. Leur apparition dans les matchs officiels de leurs équipes est très rares. Bentaleb (21 ans) avait été pourtant un titulaire à part entière au sein de l'échiquier de Tottenham. Sa blessure à la cheville, en début de cet exercice, a fini par lui faire perdre ce statut. Guedioura (29 ans), quant à lui, ne s'attendait

nullement à ce sort après avoir contribué à la montée de Watford lorsqu'il avait été prêté à ce club par Crystal Palace (premier League) au cours de la deuxième partie de l'exercice passé. La belle expérience vécue par le joueur avec Watford en Championship l'avait justement encouragé à opter définitivement pour cette formation au cours de l'intersaison. Il a toutefois vite déchanté après avoir constaté qu'il n'entrait plus dans les plans de son entraîneur. Le nouveau statut de Bentaleb et Guedioura ne leur porte pas préjudice à eux seuls, car même la sélection algérienne est affectée. Les deux joueurs sont des éléments importants dans les plans de l'entraîneur des Verts, le Français

Christian Gourcuff, et leur temps de jeu très réduit cette saison fausse naturellement les calculs du sélectionneur, estiment les observateurs. A quelques semaines de la fin de la saison, Bentaleb et Guedioura ont néanmoins la possibilité de renouer avec la compétition officielle s'ils changent d'air. En Angleterre, il est permis aux clubs de la Championship (Div 2) d'engager des joueurs de la Premier League en manque de temps de jeu au cours des trois premières semaines de mars. Une aubaine qui avait été justement saisie par Guedioura la saison passée, lorsqu'il avait atterri à Watford pour «fuir» le banc de touche de Crystal Palace.

CAN-2016 Dames (éliminatoires)

### Azzedine Chih confiant avant d'affronter l'Ethiopie

L'ENTRAÎNEUR de la sélection algérienne féminine de football, Azzedine Chih, a estimé, jeudi à Alger, qu'il «faudra imposer son rythme» pour «bousculer» l'équipe éthiopienne, dimanche au stade Omar-Hamadi (Alger) à 16h00, en match aller du 1<sup>er</sup> tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016, «Il ne faut pas faire de calcul, il faut jouer au football et imposer notre rythme d'entrée de jeu pour aller bousculer cette équipe éthiopienne», a déclaré l'entraîneur national, lors d'un point de presse animé jeudi au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Est d'Alger). Revenant sur cette double confrontation face à l'Ethiopie, Azzedine Chih a indiqué que son staff a réuni un maximum d'informations sur cette équipe avant d'aborder le match aller dans les meilleures conditions. «L'Ethiopie est une

grande équipe avec une culture du football. C'est une équipe dotée d'une bonne condition physique vu qu'elle s'entraîne en haute altitude. Il faudra jouer rapidement entre les lignes pour arracher les points de la victoire», a-t-il souligné. L'entraîneur national est également revenu sur la préparation de son équipe en vue de ce rendez-vous et l'intégration dans le groupe des joueuses évoluant en France et aux Emirats arabes unis. «L'intégration des nouvelles joueuses venues renforcer l'équipe s'est très bien déroulée, créant un climat de concurrence avec les autres joueuses. Concernant la préparation de l'équipe, nous sommes en stage depuis une semaine et je peux vous affirmer que toutes les joueuses sont motivées pour réaliser une belle performance à Alger», a expliqué Chih.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tourisme saharien/Challenge automobile

## Départ de la 1<sup>re</sup> édition du «Raid des Reines»

LA CARAVANE de la 1<sup>re</sup> édition du challenge automobile «Raid des Reines» a démarré hier à Chéraga (Alger) à destination de Tamanrasset et s'étalera jusqu'au 11 mars. Vingt-deux femmes prennent part à cette manifestation de découverte du grand Sahara algérien, à bord de 12 véhicules (pilotes et copilotes). Selon le tracé choisi, les équipages féminins vont passer par les villes de Djelfa, Ghardaïa, El Goléa, In Salah et Moulay Lahcène, avant d'arriver à Tamanrasset sur une distance globale de 2 200 km, selon le chargé des projets au sein de l'organisateur de cet événement, Youcef Hanou. Outre l'aspect

compétitif, «ce raid a pour objectif de promouvoir le tourisme saharien et s'adresse aux femmes actives dans les tissus industriel, économique et social», souligne Hanou. Le «Raid des Reines» est organisé par «NSO Organisation» et «M'Zab Tour» sous l'égide du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat et de la wilaya de Tamanrasset. En marge du «Raid des Reines», encadré par des techniciens de NSO, un riche programme d'animation a été concocté avec notamment des visites touristiques dans différents sites archéologiques.

Dalil Y.

Vois à Akbou et Béjaïa

## Deux malfaiteurs écroués

«UN VOLEUR a été arrêté par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra ces derniers jours à Akbou», apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de A.O. 42 ans, natif de la localité. Ce dernier a été arrêté suite à un dépôt de plainte de la victime M.I. 35 ans natif aussi d'Akbou.

Il a informé la police du vol d'une somme d'argent dans la caisse de son magasin. Les policiers qui ont ouvert une information judiciaire ont récupéré la somme dérobée et le malfaiteur a été présenté devant le parquet pour vol et écroué.

Par ailleurs, les éléments de la police judiciaire de la 3<sup>e</sup> sûreté urbaine de Béjaïa ont arrêté un individu répondant aux initiales B.Z. âgé de 52 ans, au niveau du marché hebdomadaire de

Béjaïa, indique encore la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce dernier a délesté un vieil homme de plusieurs objets.

La victime qui est âgée de 85 ans et résidant à la cité Remla à l'haddaden a déposé plainte contre le malfaiteur.

Selon le communiqué de la police, «l'individu, natif d'El-Kseur, a profité de l'état de faiblesse du vieux et lui a extorqué de force des objets». Le mis en cause a été mis et examiné par le procureur de la République pour «vol d'une personne âgée et faible» et les objets volés ont été récupérés. «Il a été déféré par la suite devant le parquet qui l'a condamné à 3 ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA», ajoute la même source.

H.C.

Département de lettres arabes de l'université Béjaïa

## Le recteur rassure les enseignants grévistes sur le maintien à Aboudaoua

LE RECTEUR de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa a tenu à rassurer, en fin de semaine dernière, les enseignants du département de lettres et langue arabes, en grève depuis près de dix jours, sur la maintenance du département au niveau du campus Aboudaoua. Ces derniers qui ont poursuivi leur mouvement de grève ont exigé des garanties écrites sur ce revirement. Ils continuent à croire que les autorités universitaires veulent «délocaliser» leur département qui compte 2 500 étudiants vers Targa Ouzemour, puis vers le pôle universitaire d'Amizour ou El-Kseur puisque de leur avis «le campus Targa Ouzemour est déjà saturé et se rapproche des 19 000 étudiants. Un effectif qui dépasse largement la capacité d'accueil

du campus», selon les propos même du recteur qui argumentait mercredi dernier son intention pour convaincre ces derniers qu'aucune décision n'a été prise dans ce sens et que «le ministre de tutelle nous a autorisé à titre exceptionnel à maintenir le département à Aboudaoua», dit-il pour mettre fin à la fronde au sein de ce département.

Les enseignants ont exigé jeudi dernier le départ immédiat du doyen accusé d'avoir «négocié sur leur dos la délocalisation du département», qui pour rappel, a été déplacé du campus Targa Ouzemour vers Aboudaoua en 2004 puis déplacé vers un autre bloc au sein même du campus Aboudaoua il y a quelques années. Cela est perçu par les

grévistes comme «une instabilité et un manque de considération envers le département et ses enseignants».

Ils estiment que «la décision de déplacer leur département vers Targa Ouzemour cache un autre dessein, notamment son transfert vers Amizour ou d'autres facultés, celles de sciences exactes et de technologie ainsi que celle des sciences juridiques qui ne voulaient pas partir».

Pour le recteur, la décision de délocaliser l'administration du département de lettres arabes à Targa Ouzemour répond d'une restructuration de l'université Abderrahmane-Mira en deux universités thématiques (1 et 2), à savoir une université de sciences humaines et une autre université scienti-

CHERTÉ DE LA VIE

## LES DÉPUTÉS RÉCLAMENT DES HAUSSES DE SALAIRES



Loumis

Djalou@hotmail.com

Elle sera érigée le 20 avril

## Arrivée de la statue en bronze de Mouloud Mammeri à Ath Yenni

La statue en bronze de Mouloud Mammeri est arrivée jeudi soir à Ath Yenni (35 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou). Elle a été accueillie dans une ambiance festive par une procession humaine et de véhicules au niveau de l'entrée d'Ath Yenni, à hauteur du lieudit «La tranchée».

Par Hamid Messir

Le caisson, dans lequel elle a été emballée, a été ensuite acheminé vers la maison d'un habitant du village, non loin du lieu où elle sera installée, qui s'est proposé de le garder en attendant qu'elle ne soit érigée le 20 avril prochain. L'effigie sera placée au lieudit Vava Hamza en face de la tombe de feu Mammeri, à hauteur du chef-lieu

de la commune d'Ath Yenni. Initialement elle devait être boulonnée à l'occasion du 27<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, commémoré en fin de semaine écoulée. Il est à noter que cette effigie a été conçue et réalisée à Cologne, en Allemagne, par un artiste de la région des Ath Yenni, Abdeslam Graine. Ce dernier effectuera cette semaine le déplacement sur le site où la statue sera érigée pour l'aménager. S'agissant

de la prise en charge financière de sa réalisation, nous avons appris qu'une enveloppe de l'ordre de 10 millions DA a été dégagée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou. Un budget qui a consisté aussi en la prise en charge de tous les frais inhérents à son transport et à l'opération de dédouanement.

H. M.

Boumerdès et Chlef

## Trois casemates et six mines antipersonnel détruites

Trois casemates et six mines antipersonnel ont été détruites jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès et

Chlef, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont détruit, le

3 mars 2016 à Boumerdès et Chlef, trois casemates et six mines antipersonnel», note la même source. Par ailleurs, «des éléments des gardes-côtes ont saisi, à Mostaganem (2<sup>e</sup> Région militaire) et El Kala, une quantité de 46 kilogrammes de kif traité». A Biskra et El-Oued, «des détachements combinés ont appréhendé trois contrebandiers et vingt-six immigrants clandestins et saisi deux camions, deux véhicules, 150 quintaux de denrées alimentaires, 17 quintaux de tabac, 600 litres de carburant et une paire de jumelles». D'autre part, «des éléments des gardes-frontières, en coordination avec les services des Douanes algériennes, ont mis en échec des tentatives de contrebande de plus de 33 476 litres de carburant à Souk-Ahras, Tébessa et El Kala (5<sup>e</sup> Région militaire)». A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6<sup>e</sup> Région militaire), «des détachements combinés ont saisi un camion, un véhicule tout-terrain, 1,35 tonne de denrées alimentaires et 3 400 litres de carburant destinés à la contrebande», ajoute le communiqué.

R. N.